



Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Mercredi 17 septembre 2025 – 9h30 à 12h00 et 14h30

Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

1. Nomination du Bureau (*article 3 du Règlement*)

2. Communications

3. Interpellations

- 3.1. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Culture, concernant la situation de tension au sein de BX1

4. Questions orales

- 4.1. de Mme Angelina Chan adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Coordination de la politique du Collège, concernant le retard de la Commission communautaire française dans la mise en œuvre de la facturation électronique européenne
- 4.2. de Mme Loubna Azghoud adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé et de la Famille, concernant la sensibilisation à la contraception masculine
- 4.3. de Mme Farida Tahar adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Coordination du Collège, concernant le non-marchand
- 4.4. de Mme Isabelle Emmery adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Coordination de la politique du Collège, et à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant la rénovation énergétique des bâtiments de la Commission communautaire française
- 4.5. de Mme Françoise Schepmans adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé et de la Famille, à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant la désinformation en matière d'infections sexuellement transmissibles

- 4.6. de Mme Cécile Vainsel adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant les dispositifs de prévention de l'ASBL Modus Vivendi
- 4.7. de M. Mohamed Ouriaghli adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant les actions de prévention en matière de suicide
- 4.8. de Mme Cécile Jodogne adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant la santé publique et les nouveaux risques psychosociaux liés aux outils d'intelligence artificielle
- 4.9. de Mme Joëlle Maison adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge du Transport scolaire, concernant le transport scolaire en région bruxelloise pour l'année scolaire 2025-2026
- 4.10. de Mme Kristela Bytyçi adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant la fermeture des classes liée à la diminution du nombre d'élèves
- 4.11. de Mme Kristela Bytyçi adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant la lutte contre le décrochage scolaire
- 4.12. de Mme Kristela Bytyçi adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant le harcèlement entre professeurs et élèves dans les écoles de la Commission communautaire française
- 4.13. de Mme Françoise Schepmans adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Culture, concernant le soutien de la Commission communautaire française aux cafés-théâtres
- 4.14. de M. Mohamed Ouriaghli adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge des Crèches et de l'Enseignement, et à M. Bernard Clerfayt, ministre en charge de la Formation professionnelle, concernant les politiques et les enjeux de l'enfance à Bruxelles dans le cadre des actions de la Commission communautaire française
- 4.15. de Mme Farida Tahar adressée à M. Bernard Clerfayt, ministre en charge de la Formation professionnelle, concernant les formations liées aux métiers qui recrutent dans le cadre de la réforme du chômage
- 4.16. de Mme Sofia Bennani adressée à Mme Nawal Ben Hamou, ministre en charge des Infrastructures sportives, concernant les piscines en plein air à Bruxelles

5. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 11h30)

fixée(s) à 14h30.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés (ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21